

La taxe Tobin en question

François Chesnais. - *Tobin or not Tobin : une taxe internationale sur le capital.* - Paris, L'esprit frappeur, 1998 (N° 42), 86 p. 10 F.

Il faut saluer la publication de ce petit livre qui synthétise magistralement - comme seul François Chesnais sait le faire - les problèmes de régulation de la finance internationale, de la globalisation que celle-ci a imposée à l'économie capitaliste, de l'imbrication entre globalisation financière et poids croissant des opérateurs dits « institutionnels », tels les fonds de pensions, qui cherchent à imposer des choix de société lourds de conséquences.

Le premier chapitre est consacré à un historique de la taxe Tobin et au contexte dans lequel elle s'inscrit. On y trouve une explication claire de sa logique, que l'ancien prix Nobel de l'économie avait formulée il y a 27 ans dans le but de stabiliser les échanges financiers internationaux.

Le deuxième retrace les étapes de la libéralisation et de la mondialisation de la finance, explique l'importance des fonds communs de placement et le rôle des fonds de pension dans la spéculation internationale.

Le troisième analyse les objections des détracteurs de la taxe Tobin et démontre de façon convaincante qu'il s'agit d'une mesure, qui pour être mise en oeuvre, a besoin d'un choix politique préalable.

Le quatrième enfin dénonce les « nouveaux croisés des "fonds de pension à la française" », esquisse un bilan de la mondialisation et montre l'engrenage de la récession mondiale qui est en train de se mettre en place.

Si on reste captivé par la clarté des propos de l'auteur, il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de failles et de contradictions se font de plus en plus évidentes au fil des pages, soulevant inévitablement quelques questions.

L'auteur est convaincu que « la perspective certaine d'une récession mondiale rampante, au cours de laquelle la progression du produit brut mondial tombera près de zéro, comme la forte possibilité d'une crise mondiale beaucoup plus grave, provoquée par un krach à Wall Street, vont mettre à l'ordre, de nouveau, la question du coût social et humain exorbitant du capitalisme et donc de la nécessité de rechercher les moyens d'en sortir » (p. 86). Or cette recherche que l'auteur appelle de ses vœux, n'apparaît nulle part dans ce texte, ne serait-ce que sous la forme d'interrogations.

Une question se pose d'emblée, à laquelle on ne trouve pas de réponse satisfaisante dans l'ensemble de l'ouvrage : quel est le véritable but de la Taxe Tobin ?

S'agit-il de stabiliser une économie capitaliste mondialisée où les échanges financiers ont tendance à s'autonomiser de plus en plus de la production matérielle et de la distribution des biens produits ou bien de s'attaquer aux bases de l'économie capitaliste ? A aucun moment n'est posé le problème du levier qui nous permettrait de nous débarrasser de la logique du profit qui domine notre société, à aucun moment ne sont visées la production et la distribution de la richesse sociale - qui déterminent les rapports fondamentaux de notre société - en vue de leur transformation radicale. Les enjeux de la taxe Tobin se situent eux aussi au niveau de la finance et des équilibres politiques des gouvernements nationaux, qui jusque là ont appuyé la financiarisation de l'économie.

La proposition de Tobin ne vise nullement à s'attaquer aux fondements de la société du capital et l'auteur du livre le dit sans ambiguïté : « Cette taxe permettrait de réduire la dimension du marché, de diminuer la volatilité des transactions et de pénaliser les opérations les plus étroitement spéculatives » (p. 51).

L'énumération des effets de la taxe Tobin est à cet égard assez explicite : « la taxe Tobin jouerait un rôle utile en réduisant les profits que peuvent espérer les opérations spéculatives journalières et hebdomadaires, sans pénaliser les opérations financières de long terme qui sont les contreparties des opérations liées au commerce international et à l'investissement productif à l'étranger. (...) La taxe Tobin réduirait la dimension du marché des changes sans le paralyser. Elle agirait à titre préventif en

rendant non profitables certaines opérations spéculatives sur les marchés des changes, et éviterait ainsi que se forment des attaques déstabilisatrices contre les monnaies ». (p. 54)

Pour le dire en termes moins techniques : elle stabiliserait les conditions d'exploitation sur l'ensemble de la planète, que les aventures débridées de la finance mondialisée risquent de perturber.

Bien qu'on ne puisse faire ce reproche au livre de F. Chesnais, on ne peut que remarquer que dans plusieurs des textes de ses partisans, la taxe Tobin a un petit goût de déjà vu, qui rappelle la formule populiste du P.C. « faire payer les riches ». Même si la formulation est moins fruste et la présentation riche en argumentations techniquement séduisantes, c'est bien ce qui ressort des arguments présentés par la cohorte d'économistes « de gauche » qui a épousé cette idée. Par moments, on a aussi l'impression de réentendre certaines des argumentations qui ont eu libre cours au sujet notamment de la réduction du temps de travail, selon lesquelles on peut « réformer » les choses, sans rien toucher surtout aux fondements des rapports sociaux.

Tout se passe comme si dans cette période où les mouvements sociaux ne sont pas légion et où les gouvernements de la « gauche plurielle », dans toutes leurs variantes française et européennes, s'emploient à leur couper l'herbe sous les pieds, certains sont à la recherche d'ersatz de mouvements sociaux, ersatz car non enracinés dans les lieux réels de l'exploitation et de l'oppression. S'il s'agit vraiment d'apporter une réponse à « la volonté manifestée par des travailleurs - salariés, chômeurs ou retraités -, des étudiants, des lycéens de comprendre le capitalisme dans ses formes contemporaines et de se réunir dans une campagne, non pour subir ni replâtrer ce système, mais pour le combattre » (p. 16), il faut bien admettre que la proposition de Tobin ne va pas dans cette direction.

D'où la contradiction entre les bonnes propositions de l'auteur et la force propre de l'idée de Tobin. « C'est à ces forces sociales que ce livre s'adresse : à ceux et à celles qui ont fait le premier pas en rejoignant sur ce terrain la forme originale d'alliance politique représentée par ATTAC, mais aussi à tous ceux et à toutes celles qui ont encore la volonté et l'espoir de tenter de peser par leurs combats sur l'avenir du monde - précisément d'un monde dont personne ne sera venu décréter que son horizon économique et social capitaliste serait "indépassable" » (p. 17).

Force est de dire que l'auteur se trompe de route : la direction qu'il adopte est à l'opposé de celle qu'il préconise. Pour l'instant, la campagne qui s'esquisse autour de cette taxe semble servir à fournir une assise populaire aux « quelques économistes de formation keynésienne qui ont réussi à résister à la grande offensive des libéraux dans les universités, les ministères et les organisations internationales » (p. 51). Les experts prennent ainsi la place d'un parti d'avant-garde qui, après l'implosion de « l'Etat ouvrier dégénéré », avait du plomb dans l'aile.

Les experts, c'est sûr, rassurent le bon peuple travailleur, mais lui offrent-ils pour autant une perspective de changement crédible ? Dans le *Monde diplomatique*, on voit des analyses stimulantes et pertinentes voisiner avec des attitudes de conseiller du prince (si vous ne nous écoutez pas, ça va péter...), ou la dénonciation de la mondialisation financière côtoyer sans vergogne une nouvelle vague de « nationalisme de gauche », qui s'acharne à redorer le blason de l'idée de nation. Une idée qui a été bien utile tout au long de ce siècle, pour renforcer la soumission des exploités au capital dans le cadre de régimes parfois fort différents.

« ...L'importance primordiale de la campagne pour la taxe Tobin est - nous dit-on - son aspect éducatif. Cette campagne est la voie d'entrée que les fondateurs d'ATTAC nous ont proposée pour ouvrir tout grand chez les salariés, les chômeurs, les jeunes, le débat politique sur la finance, donc sur le capitalisme contemporain. Dans l'immédiat la portée politique des débats autour de Tobin est de l'ordre du travail éducatif et du symbole. Mais comme chacun le sait, et Lionel Jospin le premier, les symboles sont centraux à l'action politique » (p. 14).

Cette idée est certes partageable, mais le problème, c'est que cette « éducation » risque d'avoir des effets contraires à ceux escomptés, car elle contribue à renforcer la crédibilité de l'action des Etats - de ces mêmes Etats qui ont favorisé la mondialisation et cédé leurs pouvoirs de contrôle aux marchés et auxquels on s'adresse à présent en leur demandant de faire marche arrière. Si les « principaux protagonistes (...) n'avaient pas la moindre intention de revenir en arrière par rapport à la libéralisation et la déréglementation financière et commerciale » (p. 15) comment peut-on les y contraindre ? Avec les simples vertus de la conviction ?

Et ce débat qu'on appelle de ses vœux porte sur le capitalisme contemporain ou simplement sur le libéralisme et ses excès financiers ?

Pour influencer l'action des Etats, il faudrait modifier les rapports de forces entre les classes sociales. Or on a plutôt l'impression d'une action de diversion. L'alternative proposée aux exploités est en effet celle-ci : être victime de la gourmandise grandissante des marchés financiers ou faire confiance aux Etats qui ont permis et géré leur désengagement du domaine économique et financier.

Si on peut partager la conviction qu'une idée force est essentielle pour le développement d'un mouvement social, et que dans une période de calme social la priorité est de faire redémarrer les luttes, on ne peut considérer le but visé par cette idée comme indifférent. La recherche d'une idée-force n'est pas neutre.

Un nombre important de pages de ce livre sont consacrées à répondre aux critiques « de droite » de la proposition Tobin, des pages parfois fort intéressantes et convaincantes. Celles de gauche, en revanche, sont balayées du revers de la main en une demi-page. Mais avec quels arguments ?

« Les critiques de gauche insistent sur le caractère peu radical de la taxe Tobin. Nous en avons déjà parlé, en notant que ce sont les très nombreux partis socialistes et sociaux-démocrates, actuellement au gouvernement en Europe, qui devraient être les défenseurs de cette mesure. Mais à l'instar du gouvernement Jospin, ils rejettent la proposition. Il est donc quelque peu prématuré de supputer, à partir d'une perspective radicale, le moment où la taxe sera récupérée et mise en oeuvre par ceux qui voudraient se borner à combattre les effets du néolibéralisme et non ses fondements. Cette critique de gauche se situe en dehors des rapports politiques immédiats » (p. 14).

Ces remarques appellent deux réflexions distinctes :

1) Autrefois les groupes gauchistes n'avaient de cesse de ramasser des drapeaux que les social-démocraties ou les P.C. avaient laissé tomber au fur et à mesure de leur intégration dans l'Etat. Ici, loin d'une proposition de démarche indépendante faite aux exploités, nous sommes confrontés à une nouvelle vague de réformisme keynésien qui se pare des habits de la radicalité.

2) La même critique (non-insertion dans les rapports politiques immédiats) pourrait s'appliquer à plus d'une idée développée dans ce texte. En voici quelques exemples.

- « Le jour n'est peut-être pas loin où la nationalisation du crédit se réaffirmera comme une mesure élémentaire de défense contre les crises transmises par la finance mondialisée ». Si on considère que la nationalisation du crédit - en dépit des expériences plusieurs fois tentées dans ce siècle - nous rapproche de l'avènement du socialisme, on s'explique pourquoi on peut sans broncher proposer à nouveau un nouvel interventionnisme étatique dans ce domaine. L'expérience soviétique n'a pas suffisamment démontré qu'entre étatisation de l'économie et socialisme il y avait un abîme ?
- « Les gouvernements taxent de moins en moins lourdement le capital et les revenus élevés. À la place, ils leur font des emprunts ! (...) La diminution de la fiscalité sur les revenus élevés a des causes politiques. Elle traduit la montée en force des actifs financiers et des groupes sociaux qui en bénéficient. (...) Si les gouvernements veulent continuer à financer les dépenses publiques qui sont supérieures, nonobstant les politiques d'austérité, aux recettes du fait même de la réduction de l'assiette fiscale, ces gouvernements empruntent : à qui ? À ceux-là mêmes qu'ils ne veulent plus taxer » (p. 28). Or, si cette analyse est correcte, n'y a-t-il pas, dans la proposition de taxe Tobin, une inversion des effets et des causes ? L'Etat ne fait qu'entériner - à travers la fiscalité - les changements des rapports de forces qui se déterminent dans la société.
- « Pour Tobin et les économistes qui ont soutenu sa proposition, le principal effet et avantage de ce filtrage serait de rendre aux politiques monétaires nationales un peu de l'autonomie qu'elles ont perdue face aux marchés financiers. (...) La politique monétaire pourrait être plus aisément mise au service de l'investissement. (...) La mise en oeuvre de la taxe, qui exige (...) l'adhésion des pays où

les opérations de change se concentrent, essentiellement ceux des pays du G7, plus Hongkong et Singapour, supposerait aussi un accord sur la collecte de la taxe et sa répartition » (p. 58-59). Voici en quelques lignes un concentré de l'angélisme réformiste et utopiste caractéristique des membres d'ATTAC ; les considérations techniques savamment exposées semblent faire oublier à l'auteur l'essentiel, qu'il connaît pourtant : le niveau de luttes sociales indispensable sur le plan international pour terroriser les décideurs et pousser ainsi les gouvernants à modifier leur attitude et à ouvrir les cordons de la bourse.

Mais l'auteur est lucide sur les limites de sa démarche : « Faisant un pas de plus, il est clair que le parasitisme financier ne pourra être jugulé à moins de s'attaquer aux mécanismes qui sont à sa base. Ce sont les dimensions systémiques du régime mondialisé de finance de marché qui sont en cause, de même que les fondements rentiers des mécanismes d'appropriation et de transfert international de la valeur et des richesses » (p. 13). « Il est certain que la nature de la mesure exige qu'elle soit mise en oeuvre par les principales places financières de la planète » (p. 63).

Faut-il donc considérer que la proposition de Tobin se situe elle aussi « en dehors des rapports politiques immédiats » ? Oui certainement, si le but visé est de remettre en discussion les rapports sociaux fondamentaux de la société capitaliste !

Si la perspective est celle de réguler les excès de la finance mondiale, on peut partager le constat que « la taxe Tobin est (...) une mesure modérée et raisonnable, à l'image du professeur qui l'a proposée » (p. 69). Ses limites sont clairement cernées par F. Chesnais lui-même : « dans cette économie dont les mécanismes d'appropriation reposent sur les marchés des titres, la spéculation est consubstantielle à la recherche des meilleurs rendements. (...) Prendre des mesures contre la spéculation n'a donc de sens que si elles préludent et s'accompagnent de mesures qui s'attaquent aux mécanismes de transfert de revenus et de richesses » (p. 78-79).

Il s'agit donc bien d'envisager la lutte à un autre niveau que celui proposé par Tobin.

Gianni Carrozza

septembre 1999

Réponse de François Chesnais (octobre 1999)

Je suis très reconnaissant à Gianni Carozza d'avoir écrit et de le publier à la fois dans la revue de la CNT et dans Carré Rouge. Entre 1990 et la fondation de Carré Rouge en 1995, le Cercle Berneri a eu beaucoup d'importance pour moi en tant que lieu d'une discussion généralement très ouverte et amicale. Il y a bien sûr eu quelques moments où je me suis vu rappeler mon absence de repères autres que trotskiste et ma méconnaissance de certains débats à l'intérieur de l'anarchisme. Mais comme les courants communistes libertaires étaient bien représentés dans ce cercle, les désaccords ont toujours pu être circonscrits.

La même chose vaut pour les remarques critiques que Gianni Carozza me fait. Au niveau où celui-ci place les interrogations sur les contradictions qu'il décèle dans le livre, les critiques qu'il me fait sont justes. Elles sont même "imparables". Je répondrai seulement à quelques points.

Ma première réponse concerne une remarque que Gianni me fait presque au début de son analyse et qu'il reprend sous une autre forme vers la fin. Il cite une phrase de la fin du livre où je parle de " *la question du coût social et humain exorbitant du capitalisme et donc de la nécessité de rechercher les moyens d'en sortir* " et il commente " *or, cette recherche que l'auteur appelle de ses vœux, n'apparaît nulle part dans ce texte, ne serait-ce que sous la forme d'interrogations* ". J'aurais pu soulever les interrogations, comme des centaines de milliers de femmes et d'hommes de par le monde peuvent le faire et le font. Si je ne l'ai pas

fait, c'est je suis incapable d'y apporter une réponse. Je ne voudrais faire penser à qui ce soit le contraire, pour la raison fondamentale suivante. Je ne pense pas que les réponses, ou les éléments de réponse, puissent ou doivent être apportés par une personne travaillant ou parlant seule. Elles exigent un long et vaste travail collectif d'élaboration et elles devront être portées et défendues par un "collectif", dont personne ne peut connaître la forme, encore moins l'identité. Le mérite principal de *Carré Rouge*, c'est de l'avoir dit et d'avoir pris quelques initiatives dans ce sens dans la limite de ses capacités politiques, aussi bien intellectuelles que matérielles. Ma première réponse est donc d'exprimer mon souhait que Gianni puisse susciter des rencontres entre les sensibilités politiques réunies à *Carré Rouge* et des sensibilités de filiation libertaire dont le premier objectif pourrait être de faire une liste initiales des interrogations et de celles auxquelles il faudrait répondre en premier.

C'est à plusieurs titres que j'ai dit que je pensais que les critiques de gauche se situaient "en dehors des rapports politiques immédiats". Je l'ai dit à propos des dangers de voir une récupération de la campagne sous la forme d'un début de mise en œuvre effective de la Taxe Tobin par quelques gouvernements. Je l'ai surtout suggéré à propos de leur attitude face à ATTAC. Gianni caractérise la phase que nous traversons comme celle où "les mouvements sociaux ne sont pas légion et où les gouvernements de la "gauche plurielle", dans toutes leurs variantes française et européennes, s'emploient à leur couper l'herbe sous les pieds", avant de caractériser ceux qui se sont intéressés à ATTAC de gens qui seraient "à la recherche d'ersatz de mouvements sociaux, ersatz car non enracinés dans les lieux réels de l'exploitation et de l'oppression". C'est à peu près exactement ce que pensent et disent les militants et la direction de Lutte Ouvrière, de même que de très petits groupes qui ne peuvent pas se prévaloir des positions dans les usines de Lutte Ouvrière. Je pense que le terme ersatz n'est pas seulement péjoratif, voire insultant, mais que c'est une erreur que de croire que le combat politique prioritaire sinon exclusif serait celui reposant sur l'enracinement "dans les lieux réels de l'exploitation et de l'oppression".

Au moment où j'ai décidé très vite d'écrire ce livre, ATTAC comptait déjà plus de 5000 adhérents et recevait. Les réunions auxquelles j'ai pu assister fournissaient l'occasion pour des militants ou d'anciens militants de trajectoires politiques et personnelles très différentes de se retrouver et de parler, parler des questions directement à l'ordre du jour, et ensuite parler de la situation sociale et surtout parler du capitalisme. C'est donc pour ceux-ci que le livre a été écrit et à eux qu'il a été explicitement dédié ainsi que Gianni le rappelle.

Est-ce qu'il les tire en arrière dans leur réflexion ? Je ne le crois pas et j'en veux pour preuve le contenu de son article. Je suis même conduit à lui poser la question suivante. Ne pense-t-il pas que beaucoup sinon la totalité des questions qu'il s'est posées à propos de la taxe Tobin, sont les questions que des centaines d'adhérents qui ont lu le livre ne sont également posées ? Que les contradictions qu'il a relevées entre les buts effectivement modestes et totalement réformistes de cette taxe et le moment historique dans lequel la fondation d'ATTAC a lieu, les lecteurs et les membres d'ATTAC ne les ont pas relevées aussi ? Et que si Gianni est poussé à dire que tout ce qui est expliqué dans ce livre exige une médecine bien différente de celle offerte par James Tobin, il y a de fortes chances que des centaines d'autres lecteurs ont abouti à la même conclusion. Je ne crois pas avoir tiré en arrière les militants (car je répète il y en a beaucoup) qui sont venus à ATTAC pour faire plus, sinon autre chose de des campagnes sur la taxe Tobin. Je crois que je les ai aidé à réfléchir sur le moment précis actuel de l'évolution du capitalisme, ses caractéristiques particuliers, ainsi que sur l'une des sources majeures les problèmes que le capitalisme mondial pose à toute personne qui pense pour elle-même et qui a conservé ou développé un sens critique. Il se peut que je me trompe, mais le contenu même des observations de Gianni semblent indiquer que j'ai atteint mon but. Bien sûr qu'il faut tout autre chose que la taxe Tobin pour juguler l'aggravation permanente de l'exploitation et de l'oppression. Mais ce n'est que le jour où des dizaines de milliers de femmes et d'hommes se diront c'est cette contradiction entre les nécessités et les moyens actuellement offerts, qu'il nous faut résoudre, résoudre

collectivement, tous ensemble que ATTAC et des dizaines d'autres lieux connaîtront une mutation complète.

A la page 17, je caractérise ATTAC comme étant “ une forme originale d’alliance politique ”. Je continue à penser que c’est là une caractérisation correcte. Je sais que ATTAC attire beaucoup d’attention et qu’elle est l’objet de manœuvres de récupération diverses, la plus voyante étant celle des parlementaires qui ont adhéré et qui ont formé un groupe à l’Assemblée nationale. Mais les groupes en banlieue et dans les quartiers en région parisienne et encore plus en province sont des foyers politiques vivants, peuplés de femmes et d’hommes qui ont une expérience et des aspirations considérables et qui ne sont pas prêts à se laisser récupérer.

Mais ce qui constituerait un réel pas en avant, c’est de pouvoir écrire un livre qui soit le fruit d’un travail collectif et qui commencerait à répondre à la question à laquelle je ne réponds pas dans le livre critiqué : “ quels moyens faut-il utiliser pour s’en sortir ? ”.

Réponse à François Chesnais

François Chesnais a eu l’amabilité de publier ma présentation de *Tobin or not Tobin* dans *Carré rouge* (34, rue de Trévis - 75009 Paris) en la faisant suivre d’une petite réponse, où il soulève plusieurs questions. Faute de pouvoir rediscuter l’ensemble de son point de vue, je voudrais ici ajouter quelques considérations supplémentaires inspirées par cette réponse et aborder au moins certains sujets.

Je partage tout à fait l’idée que les réponses à la question du changement radical de cette société ne peuvent être apportées que par des mouvements sociaux et pas par des individus isolés, bien que je sois aussi convaincu que les interrogations (et les éléments de réponse) formulées par des individus isolés ou associés peuvent avoir une influence sur les choix que les mouvements feront le moment venu. C’est peut-être là une banalité, mais c’est aussi ce qui fait le sens de nos activités militantes d’aujourd’hui.

Les qualités pédagogiques d’ATTAC. J’avais été très optimiste en critiquant les effets *pédagogiques* de la Taxe Tobin : ce que j’ai pu voir après la rédaction de mon petit texte ne fait que confirmer les pires hypothèses, et il faut bien reconnaître que les points de vue critiques sur les idées défendues par ATTAC sont restés marginaux. En voici deux exemples :

- Les manifestations de Seattle ont peut-être popularisé de façon spectaculaire les critiques faites à l’OMC et permis au mouvement américain de se retrouver dans la rue après des nombreuses années d’éclipse et d’impuissance, mais en même temps commence à se répandre dans les milieux radicaux l’idée que les manifestants ont remporté une victoire. Cette illusion me semble extrêmement dangereuse, l’échec de ces négociations étant plus dû aux désaccords existant entre les négociateurs qu’à la force du mouvement. La spectacularisation de l’affrontement l’a aussi fait changer de terrain en le rendant tributaire du bon vouloir des médias plus que des dynamiques propres d’un mouvement social. On trouvera dans deux lettres de René Riesel à José Bové¹ une exposition claire et synthétique de ces critiques, je ne répéterai donc pas ses arguments.
- La diffusion de l’idéologie Tobin dans les milieux qui s’autoproclament le “ mouvement social ” a fait des pas de géant. Dans ces milieux le principe de cette taxe est considéré comme un fait acquis qui ne vaut plus la peine d’être discuté. Résultat : au lieu d’alimenter la discussion, on a plutôt tendance à fermer le bec à ceux qui voudraient poser et se poser quelques questions sur le bien-fondé de la chose.

Le développement d'ATTAC. François évoque le développement fulgurant d'ATTAC, avec à la clé l'adhésion de groupes de banlieue et de quartier, tout en présentant l'adhésion de parlementaires comme une contradiction mineure. Mais qui a la possibilité d'accéder aux médias, qui contrôle l'usage de la parole, qui parle du haut d'une chaire ? Les professeurs ès taxe Tobin ou leurs troupes de banlieue ? Si le but d'ATTAC était donner des instruments de réflexion et de décision aux groupes de banlieue et de quartier, je doute fortement qu'on trouverait aussi un groupe ATTAC à l'Assemblée nationale.

Le développement de l'idéologie Tobin ne fait que renforcer une situation où des dirigeants ayant affiné leurs pratiques de manipulation continuent de décider sur la tête des militants qui les suivent, en gardant le monopole des choix. Ce que j'ai pu voir ces derniers mois me confirme que certaines pratiques contestables en cours dans les milieux dits radicaux ne font que trouver une fois encore une justification " théorique " .

La question des alliances. Le premier problème n'est pas de savoir avec qui on fait alliance, mais dans quel contexte et pour faire quoi - c'est ce deuxième choix qui conditionne le premier. Je voudrais m'expliquer avec un exemple concret, tiré de mon observation du mouvement des chômeurs de 97-98 – qui bien que minoritaire était un mouvement réel. Tant que de vraies dynamiques de mouvement ont existé, toutes les tendances politiques y ont trouvé leur place, des Verts à la CGT en passant par la CNT et les autonomes et les sans-chapelle, sans que les pratiques de manipulation puissent prendre le dessus. Dès que le mouvement s'est affaibli, les pratiques des stratèges ès occupations ou ès négociations avec les institutions ont refait surface. Alors que, dans un contexte de mouvement, des alliances de fait sont possibles sur la base d'initiatives produites par le mouvement lui-même, après la retombée de celui-ci on entre dans une perspective d'alliance entre états majors, qui n'a d'intérêt que pour ces derniers.

Les positions de Lutte Ouvrière et les miennes. Disons de façon très schématique qu'à mes yeux l'usine a débordé ses murs et conquis l'ensemble de la société. Il faut donc s'attaquer à *tous* les rapports fondamentaux qui la caractérisent, à tous les aspects de la production et de la distribution de la richesse sociale et à tout ce qui garantit sa " bonne conscience " et la légitimité de l'Etat et des rapports d'exploitation, sans exception. Le domaine de la fiscalité en fait aussi partie, bien évidemment. Je suis par exemple convaincu qu'un travail sérieux dans ce domaine ne peut pas faire l'économie d'une remise en cause de la fiscalité indirecte (comme la TVA) ou de la CSG en pourcentage, au bénéfice d'une plus grande progressivité de l'imposition. Or, même ceux qui se sont laissé séduire par la taxe Tobin ont abandonné l'idée d'une bataille politique sur ce terrain, qui pourtant pouvait se mener à une échelle plus réduite (et donc plus contrôlable par les acteurs eux-mêmes), celle de la France ou de l'Europe. Ce qui aurait comme première conséquence d'obliger à se coltiner aux rapports de forces réels entre les classes, sans déplacer le terrain de l'affrontement sur le terrain de l'adhésion *idéologique*, comme c'est le cas avec la taxe Tobin.

Cela dit, l'enracinement dans les lieux réels de l'exploitation et de l'oppression n'a jamais voulu dire pour moi, à l'inverse de Lutte ouvrière, ni la conquête du pouvoir politique en vue de la mise en place d'un " Etat des ouvriers et des paysans " ni même l'implantation dans les syndicats, qui, à mes yeux, sont avant tout les gérants de la stabilité sociale².

Pour aller où ? Si on exclut la perspective d'une action autonome des travailleurs, en effet le choix se réduit à l'alternative entre la dictature des marchés ou la réévaluation du rôle régulateur de l'Etat. Or, c'est précisément cette simplification que je refuse, car la reprise de l'action autonome des travailleurs est le problème autour duquel tourne ma réflexion.

Je suis d'accord avec François Chesnais sur le fait " qu'il faudrait autre chose que la taxe Tobin pour juguler l'aggravation permanente de l'exploitation et de l'oppression ". De même

je suis convaincu de l'utilité de tout nouvel espace de discussion qui s'ouvre. Ma critique ne porte pas sur la *quantité* des moyens mis (ou à mettre) en œuvre pour y parvenir, mais sur la méthode et la direction choisies. Car tout le monde comprend bien que, une fois que la voie est choisie, on ne va plus là où l'on voulait aller mais seulement là où mène cette voie.

Cette discussion a été publiée dans *Les Temps Maudits* n° 7, avril 2000, p. 57-70.

¹ Publiées dans *Le Combat syndicaliste* de Pau, supplément Zone nord n° 169, janvier-février 2000, p.3-4.

² Pour un développement de mon point de vue sur ce sujet je renvoie au *Cahier n°3 du Cercle Berneri*, qui avait pour titre " Les syndicats en Europe occidentale. Crise et avatars ". Ce texte est évidemment daté et dépassé par les événements, mais le point de vue me paraît toujours valable. Certaines des questions soulevées à l'époque sur le financement des syndicats et leur dépendance à l'égard de l'Etat ont été d'ailleurs largement confirmées ces derniers temps par le scandale sur la gestion des caisses de retraite complémentaires et les pratiques douteuses que permet le paritarisme.